



NOS VOEUX

Toute l'équipe de B.V.V.B se joint à moi pour vous adresser à toutes et à tous nos vœux les plus sincères pour l'année 2013.

LA NAVETTE GRATUITE

Dans notre précédent numéro, nous vous informions que nous avons adressé un courrier à Messieurs Meur et Brun en proposant un allongement du circuit de la navette. Monsieur Gérard TESSIER a rencontré Monsieur Brun, lequel l'a remercié de notre proposition, et espérait avoir plus de retour de la part des Urbisylvains. N'hésitez pas à remonter vos suggestions. Vous pouvez les envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Votre avis pour améliorer les nouvelles lignes

La mairie a besoin de votre avis ! La navette Europ'Essonne, complémentaire de la ligne 17 des Transports Meyer, est en période de "rodage" et vos témoignages sont attendus.



La municipalité souhaite ajuster les parcours et les horaires, au plus près des besoins. Elle ne peut le faire sans vous et vous remercie de faire remonter vos critiques et suggestions en envoyant un courriel à transports@lavilledubois.fr ou un courrier à Monsieur le Maire (mairie, place du Général de Gaulle, 91620 La Ville du Bois).

ACCIDENT DE LA CIRCULATION DANS NOTRE COMMUNE

Un adhérent nous a informés qu'un accident matériel de la circulation avait eu lieu le 24 décembre après midi rue du Vieux Chemin de Montlhéry. Il s'est étonné de ne pouvoir joindre personne de la Municipalité, police municipale comprise. En effet, les services de la Mairie, de la CCAS et de la police municipale fermaient à 12heures le 24 décembre.

Bien entendu, on peut toujours joindre la Gendarmerie de Nozay, mais il nous semble qu'une permanence téléphonique devrait être activée pendant la fermeture des services municipaux. Qu'en pensez-vous ?

La suite au verso...





SUBVENTION DES BARTELOTES

Au cours du Conseil Municipal du 11 décembre 2012, nous avons appris que notre Municipalité contractait un emprunt de 500.000 € auprès du Crédit Agricole d'Ile-de-France pour financer les investissements 2012. Nous pensons que ce sera pour mettre en route le projet des Bartelottes.

Nous avons appris également que sur le site des Bartelottes une opération immobilière de 39 logements sociaux, gérés par le bailleur social « VILOGIA », se mettrait en place, mais que ce projet devait être impérativement bouclé avant le 31 décembre. Notre Maire a demandé au Conseil Municipal un accord de principe pour le versement d'une subvention d'équilibre pour la surcharge foncière et pour la garantie d'emprunt.

En ce qui concerne la subvention du Conseil Régional, notre Maire nous a informé que nous toucherons une subvention, certes, mais très certainement lorsque les travaux seront terminés. La commune doit donc avancer les fonds pour la réalisation du projet.

GRAND PARIS-SDRIF2030- STIF

Le projet du Grand Paris laisse un goût amer pour les habitants du Sud Francilien, dont nous faisons partie. Un nouveau calendrier va être annoncé par le Premier Ministre dans les semaines qui suivent, portant sur la réalisation des transports du Grand Paris. (Source du Parisien du 4/01/2013). En lisant le rapport Auzannet, rapport de la mission sur le calendrier pluriannuel de réalisation et de financement du projet de Grand Paris Express, on ne retrouve pas les projets de TCSP entre Arpajon et Massy. Pourtant Massy est considéré comme un lieu multimodal en tant que transports collectifs.

En parcourant le Schéma Directeur Région Ile de France 2030, nous retrouvons notre « fameux » TCSP dans les projets à horizon 2030.

Projets de TCSP	Horizon de réalisation
TCSP Arpajon - Massy et Antony	< 2030

(Source SDRIF Octobre 2012)

En suivant les travaux du Syndicat des Transports de l'Ile-de-France, il n'est pas fait allusion de notre TCSP, et pourtant on nous avait annoncé un déblocage de crédits que nous annonçons dans notre Info BVVB N°69 en octobre 2011:

DES FINANCEMENTS POUR LE PROJET DU GRAND PARIS



La convention particulière relative à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports collectifs a été signée. Ce sont au total, 2,745 milliards d'euros qui vont être investis dans les transports collectifs en Ile-de-France sur la période 2011-2013, dont 1,084 milliard par l'Etat.

Bien que notre secteur soit largement défavorisé, il faut noter qu'une « infime partie » est réservée à l'étude du TCSP reliant ARPAJON à MASSY par la RN20.

Enfin, il reste le Syndicat Mixte de la RN20, qui travaille sur les déplacements des franciliens et qui « sponsorise » le TCSP.

Une grande question se pose : Verra-t'on un jour la réalisation des promesses annoncées pour améliorer notre cadre de vie ?



LOGEMENTS SOCIAUX EN ESSONNE

La nouvelle loi Duflot va imposer aux communes de plus de 3500 habitants de disposer de 25% de logements sociaux. Un article paru dans le Parisien du 4 janvier 2013 reprend les communes en règles, celles qui sont en dessous du seuil.

18 communes déjà en règle

Aujourd'hui, en Essonne, 71 communes ont l'obligation de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux. Un quota que 44 villes n'ont toujours pas atteint. Des objectifs triennaux sont alors imposés pour inverser la tendance. « Entre 2008 et 2010, plus de 3 600 logements sociaux ont été financés sur ces communes alors que l'objectif s'élevait à 1 881 logements », précise la préfecture. Avec la nouvelle loi Duflot, le seuil va passer à 25 %. Les villes ont jusqu'en 2025 pour se mettre dans les clous. Dix-huit communes sont déjà en règle.

Les villes sous la barre des 20 %* : Ballainvilliers, Bièvres, Bondoufle, Bolssy-sous-Saint-Yon, Boussy-Saint-Antoine, Breuillet, Brunoy, Bruyères-le-Châtel, Bures-sur-Yvette, Chilly, Le Coudray-Montceaux, Crosne, Epinay-sur-Orge, Etiolles, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Leuville-sur-Orge, Linas, Longpont,

Marcoussis, Mennecy, Montlhéry, Morangis, La Norville, Ollainville, Ormoy, Orsay, Le Plessis-Pâté, Saclay, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Michel-sur-Orge, Saintry-sur-Seine, Saulx-les-Chartreux, Savigny-sur-Orge, Soisy-sur-Seine, Varennes-Jarcy, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villabé, La Ville-du-Bois, Villebon-sur-Yvette, Villemoisson, Villiers-sur-Orge, Yerres.

Celles entre 20 et 25 % : Arpajon, Draveil, Igny, Juvisy, Montgeron, Morsang-sur-Orge, Palaiseau, Quincy-sous-Sénart, Saint-Pierre-du-Perray. **Celles au-dessus des 25 % :** Athis, Brétigny, Corbell, Courcouronnes, Egly, Epinay-sous-Sénart, Evry, Fleury, Grigny, Les Ulis, Lisses, Longjumeau, Massy, Ris, Saint-Germain-lès-Arpajon, Sainte-Geneviève-des-Bois, Vigneux, Viry.

* Chiffres au 1^{er} janvier 2011 (dernières données disponibles). Source : préfecture de l'Essonne.

Nous faisons partie des mauvais élèves, malgré les efforts entrepris, mais pour atteindre le quota de logements sociaux, combien de barres d'immeubles faudra-t-il à notre commune ?

VŒUX DU MAIRE

Les Urbisylvains sont conviés à la cérémonie des vœux du Maire. Bien entendu, nous serons présents. C'est l'occasion de porter un jugement sur les actions de notre Municipalité et de découvrir les orientations pour les années à venir.

Cette cérémonie se déroulera le 25 janvier à l'Escale, à partir de 19 heures.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EUROP'ESSONNE

Par décision du Préfet, la CAEE est composée depuis le 1er janvier 2013 de 14 communes. Linas, Marcoussis, Montlhéry, Nozay et Villejust sont rattachées à la CAEE, alors que Morangis la quitte. Nous sommes plus de 150.000 habitants concernés par cet agrandissement.